

Image not found or type unknown



Location d'appartement à personne handicapée

Par **guimard**, le **15/10/2009** à **17:04**

Bonjour, je met en location un appartement et une personne handicapé (maladie neurologique qui limite ses mouvements) souhaite prendre un bail. Cette personne, peut-elle imposer dans l'immédiate ou dans le futur des aménagements au propriétaire ? Le propriétaire peut-il refuser ? Qui prend en charge les travaux ? Si le locataire ne paye plus son loyer n'est-on pas bloqué dans ses démarches (récupération des loyers, annulation du bail) compte tenu de son statut d'handicapé. Merci d'avance.